

Contexte:

Nous voudrions vous rappeler la décision prise à Guangzhou et qui entre en application à partir du 1er septembre 2008 (Les Lois du Tennis de Table, art. 2.4.7.):

Le revêtement doit être utilisé tel qu'il a été autorisé par l'ITTF, sans aucun traitement physique, chimique ou autre qui changerait ou modifierait les propriétés, l'adhérence, l'aspect, la couleur, la structure, la surface, etc.

Ceci implique l'interdiction totale de l'utilisation des boosters (tuners enhanceurs, improvers, etc.). La finalité du boosters est d'apporter une modification quelle qu'elle soit, autrement qu'elle en serait l'utilité. Vous pouvez trouver de tels produits soi-disant inoffensif, autorisé par l'ITTF, ou comme ne contenant aucun CV (composant volatile). Il y a peu de chance que cela soit vrai. Nous vous recommandons de rester très sceptique car ils sont généralement mauvais pour votre santé, contenant même parfois des composants toxiques.

Suivant nos tests, il n'y a pas de possibilité qu'un mousse puisse être traité séparément du revêtement, en référence à la façon dont un booster est appliqué, c'est à dire sur le mousse.

L'utilisation des boosters en vue d'arriver à plus de vitesse et d'effets est salissante, fastidieuse, onéreuse, dangereuse et, maintenant, illicite. Il y a d'autres et meilleures façon d'arriver à ces résultats.

Rappel:

En tant que joueur, il est de votre responsabilité de vous assurer d'utiliser un raquette propre, cest à dire sans CV et avec une épaisseur réglementaire. Aérez votre nouveau caoutchouc en le retirant de son emballage plastique au moins 72 heures à l'avance. Utiliser uniquement une colle à l'eau ou des PSA (film plastique autocollant). Prévoyez toujours une raquette de rechange. La détection des VOC lors des tournois sera faite avec un appareil appelé enez. Il est capable de détecter de très faibles quantités de CV, une lampe rouge s'allume en cas de détection. En outre, des nouvelles versions encore plus sensibles sont déjà disponibles pour permettre la détection des boosters. A certains lieux, un équipement supplémentaire encore plus sensible, le RAE, sera utilisé.

Le contrôle de l'épaisseur maximale (= 4,00 mm) sera encore plus strict qu'auparavant, des instruments de mesure plus précis sont en effet disponibles. Concernant la limite de l'épaisseur, notre notice technique T4 mentionne que : « **à aucun endroit de la surface de jeu d'un revêtement de raquette celle-ci ne peut être dépassée** ».

Nous travaillons pour un sport propre et notre voeux est que vous apprécierez encore plus notre jeu.

Odd Gustavsen

Président du comité Equipement » de l'ITTF

Traduction : Guy Bradfer